SOMMAIRE:

Vie de l'association	2	1er février- Le temps d'un hommage	6	La domestique créole abandonnée	10
La feuille de route du primo chercheur	4	Rechercher plus facilement ses racines	7	Mariage de Mohamed et Rose	11
La génétique au service de la généalogie	5	Un Germano-Russe à l'île Maurice	8	Petits Cimetières Privés de Maurice	12
Biographie du Dr. Ducasse	6	Les visages de Famille sont des miroirs magiques	9	Rubrique cimetière —La Rédaction	13

Cercle de Généalogie Maurice–Rodrigues

CGMR INFO

Mai 2012 Volume 2 Numéro 1

Message du Président

Cher lecteur,

J'ai le plaisir de vous présenter le deuxième numéro de la lettre d'information du Cercle de Généalogie Maurice-Rodrigues. Le numéro précédent traitait essentiellement des étapes menant à la création de notre association. Cette fois la part la plus importante consiste en plusieurs contributions de qualité qui intéresseront sans nul doute beaucoup de lecteurs. Un grand merci à tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice, en souhaitant que leur exemple fasse des émules.

Bonne lecture.

Mariage de Mohamed et Rose, le 16-11-1798, Port-Louis, Isle de France

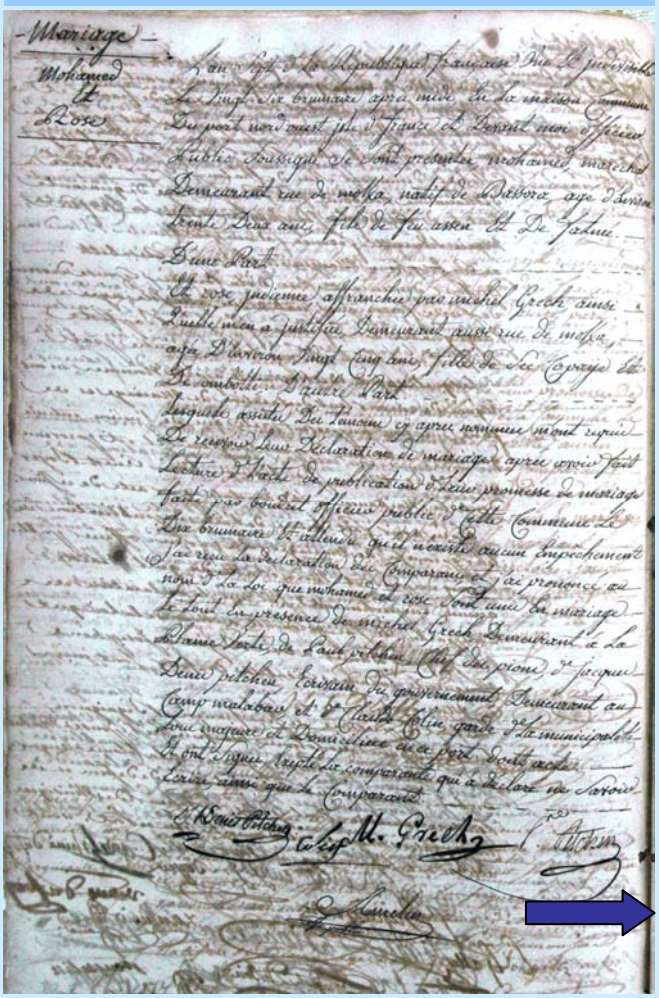

Voir la transcription de l'acte ci-contre en page 12

Comité Exécutif 2012

Président: Henri Medan

Vice-président: Jean-Claude Dantier

Secrétaire: Noël Marie-Jeanne

Asst. Secrétaire: Serge L'Ecluse

Trésorier: Raymond Houbert

Membres:

- Eric Bell
- Jean-Noël Gordon-Gentil
- Yann Lazare
- Marie-Noëlle Richard

Verificateurs aux comptes:

- Jean-Marc Blancard
- Guillaume Devienne

Vie de l'Association en 2011

Depuis le 11 mars de l'année dernière, notre association a encore progressé de manière remarquable. Nous sommes actuellement 53 membres, dont 14 membres actifs, 12 membres bienfaiteurs et 12 membres associés.

Faits marquants

- Le 22 juin 2011 a été lancée notre **première lettre d'information** qui a été très bien accueillie, d'une trentaine d'abonnés à l'époque du lancement, nous avons atteint 129 abonnés à l'heure actuelle.
- Le 30 septembre 2011 nous avons obtenu l'autorisation officielle de **l'Eglise Presbytérienne d'Ecosse** de numériser leurs registres et de publier en ligne les relevés sur notre site. Une bonne partie des registres est déjà numérisée et les essais de transcriptions et de publication sont en cours.

Evêché de Port-Louis : les négociations sont toujours en cours, mais prennent du temps à se concrétiser malgré les contacts réguliers. Henri Medan a relancé le diocèse en janvier 2012. Sur la demande du vicaire, une lettre officielle a été envoyée à nouveau le 13 février 2012. Le contact est maintenu de manière plus suivie. Nous espérons que ces démarches porteront enfin leurs fruits.

Les Mormons : En septembre 2011 Yves Heeraman et Henri Medan ont rencontré Mr Henri Babajee de l'Eglise des Saints du Dernier Jour (Mormons) et lui avions proposé de scanner leurs microfilms, en échange d'un accord pour utiliser ces numérisations pour le dépouillement des actes. Suite au départ de Mr Babajee pour l'Europe, Henri Medan a rencontré en février 2012 en deux occasions Mr William Rasoanaivo, responsable de l'église à Maurice. Ce dernier s'est montré intéressé par notre projet. L'achat d'un scanner de microfiches/microfilms est à l'étude.

Relations avec le Cercle Généalogique de Bourbon : suite au courrier de présentation envoyé au président du CGB le 16 mai 2011 et à l'envoi de la lettre d'information du CGMR le 14 juillet 2011, nous avons reçu un mail de remerciement du président du CGB le 17 juillet, nous proposant d'échanger nos bulletins d'information dès qu'ils paraîtront. Le 13 février 2012, nous avons reçu un exemplaire de la revue trimestrielle du CGB (No 114 de décembre 2011). A la rubrique 'Nouvelles du Cercle', le président sortant a parlé des liens d'amitié avec le CGMR et le Cercle Généalogique de Nouvelle-Calédonie.

Les **numérisations** ont porté essentiellement sur les registres du diocèse anglican : 50 registres comprenant 15 paroisses ont été numérisés en 6 mois par Serge l'Ecluse à raison d'une heure et demi à deux heures de travail, un jour par semaine. Le professionnalisme de Serge et la qualité du travail effectué ont créé un climat de confiance entre le diocèse anglican et le CGMR. La confiance aidant, le CGMR a pu organiser la restauration d'un registre très abîmé grâce au concours des Archives de Maurice.

Rencontre CGMR/Imaugen :

Sur une idée d'Henri Maurel et avec l'aide d'Alain (Fausto) Dalais nous avons pu organiser une rencontre entre les membres du CGMR et les colistiers locaux d'Imaugen. La réunion a eu lieu le 15 octobre 2011 au restaurant Imperial China à Trianon, juste après la réunion du Comité Exécutif. Cette rencontre dans une ambiance très chaleureuse a permis aux 11 membres du CGMR (dont Yves Heeraman et Clancy Philippe présents exceptionnellement pour l'occasion) et aux 5 membres d'Imaugen (Stella Cherval, Raj Boodhoo, Alain Dalais, Marie-France Chelin-Goblet et Gérard Langlois) ne faisant pas partie du CGMR de se revoir pour certains, faire connaissance pour d'autres. Tous les participants ont été unanimes à qualifier cette réunion de réussite et ont proposé de continuer cette pratique dans le futur mais dans un lieu plus propice aux échanges.

Réunion CGMR/Imaugen 2011

Sur la photo: De gauche à droite JC Dantier, Noël Marie-Jeanne, Serge L'Ecluse, Clancy Philippe, Raj Boodhoo (d'Imaugen), Gérard Yves Heeraman

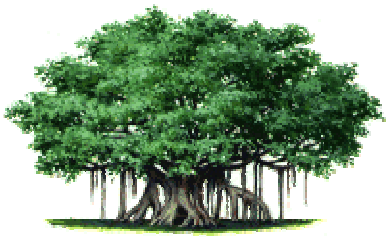

Radices Oriunda Forem

Racines Venues d'Ailleurs

Suite page 3

Première réunion du Comité Exécutif 2011 (Avril 2012)

De gauche à droite: Noël Marie-Jeanne, Jean-Marc Blancard, Henri Medan, Guillaume Devienne, Maurice Randabel, Jean-Noël Gordon Gentil, Jean-Claude Dantier et Marie Noëlle Richard.

Absents sur la photo: Yann Lazare et Raymond Houbert

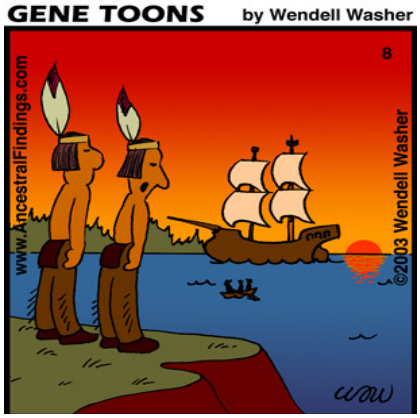

Mais, Ils vont abimer notre arbre généalogique!

(Suite de la page 2)

En haut

De gauche à droite:

Stella Cherval (Imaugen), Lorraine Lagesse (CGMR), Alain (Fausto) Dalais (Imaugen), Jean-Noël Gordon-Gentil (CGMR) et Marie-France Chelin-Goblet, colistière d'Imaugen.

A droite:

De gauche à droite: Jocelyn Chaillet, Gérard Langlois (Imaugen), Jean-Claude Dantier, Noël Marie-Jeanne et Serge L'Ecluse.

(Suite de la page 2)

Une réunion du Comité exécutif a précédé la rencontre entre colistiers d'IMAUGEN et les membres du Cercle de Généalogie Maurice — Rodrigues, nécessaire pour la bonne marche de l'association. Les membres de l'exécutif sont alors tenus au courant des activités en cours et à venir et décident de la marche à suivre. Au cours de la rencontre, le président a profité de l'occasion pour expliquer la différence entre «colistier d'Imaugen» et « membre du CGMR»

Les personnes présentes lors de cette rencontre ont, par la suite, partagé un déjeuner au restaurant Imperial China et ont pu apprécier le buffet chinois.

Accès gratuit à nos relevés:

http://www.cgmrgenealogie.org/actes/

Imaugen: Notre Forum d'Entraide

Ce groupe de discussion est ouvert à tous les généalogistes amateurs qui ont des liens familiaux, présents ou anciens, à Maurice et Rodrigues, ainsi qu'à tous ceux qui sont susceptibles d'aider à retracer la généalogie et l'histoire des familles de nos îles.

Pour s'inscrire, écrire à:

Imaugen@yahoogroupes.fr

Suite page 5

La Feuille de Route du « Primo-chercheur (Claude Rossignol)

Deux mots me viennent à l'esprit si il fallait caractériser le primo-chercheur : **passion et patience**.

Effectivement, un grand nombre de généalogistes amateurs motivés (qui pour le plus grand nombre se contentent de rechercher leurs sosas et alliés), abandonnent rapidement lorsque leur tâche dans la recherche se complique, le primo-chercheur quant à lui, doit respecter scrupuleusement un crédo bien particulier : ne se focaliser sur aucune famille en particulier et sur aucune région ou pays.

C'est pour cela qu'avec un peu de patience, de perspicacité, de beaucoup d'aides extérieures et d'un tantinet de chance, on arrive souvent à ses fins.

Pour cela, des sites, forums et autres contacts permettent ces actions, nous parleront principalement des recherches liées à la généalogie mauricienne même si ce mode opératoire peut convenir à bien d'autres généalogies.

Premièrement, je dois remercier tout particulièrement Henri Maurel qui me demanda il y a quelques temps maintenant d'essayer de réaliser le même travail fait sur GENBOURBON pour la généalogie réunionnaise et ses primo-arrivants.

Sans son aide et sa base issue entre autres des « défricheurs de l'Isle de France d'Octave Béchet » et de ses nombreux dépouillements réalisés après un nombre d'heures de numérisation à faire tourner la tête aux ANOM d'Aix-en-Provence.

Utilisant bien évidemment les registres paroissiaux et d'état-civil mis en ligne dans les différentes archives départementales (environ 70 aujourd'hui) et/ou municipales. Inscrit aujourd'hui sur pas moins de 25 forums de généalogie, il est bien évident que jamais je n'aurai pu me lancer dans ces recherches il y a seulement 5 ans.

Ces recherches m'ont également amenées à faire, au travers des différents forums, beaucoup d'amitiés généalogiques, indispensables pour parfaire les zones d'ombres qui sont si souvent le cas dans ce genre de prospection. Un satisfécit particulier au site « Mémoire des Hommes » retraçant les équipages et passagers embarqués sur les bâtiments de la Compagnie des Indes.

Je ne saurai omettre tous mes autres sites de prédilection, cités dans le désordre : Archives Nationales d'Outre-Mer - Ile de La Réunion-archives - Les métiers de nos ancêtres - La base LÉONORE (Légion d'honneur - l'annuaire des villes de France - Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui - GENEABANK (attention, pour effectuer les recherches dans cette base de plus de 65 millions de dépouillements, il faut être affilié à une association faisant partie de ce système)

Le site généanet reste également une base, bien que, s'agissant de bases personnelles, elles sont truffées d'erreurs, dommageables lorsque les sources sont omises, et donc impossible de savoir d'où viennent ces erreurs. La liste est loin d'être exhaustive…

J'espère que ce petit condensé, vous permettra de parfaire vos recherches, je suis toujours disponible pour vous aiguiller le cas échéant.

Amitiés généalogiques,

Claude Rossignol

crocdur

http://racines-des-mascareignes.fr

Radices Oriunda Forem

Racines Venues d'Ailleurs

IMAUGEN (Suite de la page 4)

Le forum de discussions permet d'accéder aux données de notre site hors ligne en y déposant vos questions.

L'inscription en est gratuite.

Un profil Yahoo, vous permet d'avoir accès a tous les fichiers du forum dont certains sont téléchargeables.

Vous pouvez aussi vous inscrire en cliquant Rejoindre ce Groupe sur le site:

http://fr.groups.yahoo.com/group/Imaugen/

Suivez les instructions.

Nos Bases de Données

Le CGMR gère deux bases de données dont l'une, en ligne, a l'adresses suivante:

http://www.cgmrgenealogie.org/actes

Cette base, d'accès complètement gratuit , contient 83 059 données, que nous avons l'autorisation de publier. Elle est mise à jour régulièrement selon les apports de nos releveurs bénévoles. **+ 118 889 visiteurs de 86 pays** depuis le 08 janvier 2011.

Le CGMR possède aussi une base hors ligne qui contient 267 216 actes qui ne sont pas, pour la plupart , consultables sur notre site internet en ligne.

Cependant, nous vous communiquerons les réponses a vos requêtes si vous en faites la demande sur notre liste de discussion **IMAUGEN:**

http://fr.groups.yahoo.com/group/Imaugen

avec en plus la possibilité d'avoir des renseignements complémentaires de colistiers ayant fait des recherches similaires.

LA GÉNÉTIQUE AU SERVICE DE LA GÉNÉALOGIE

Selon les experts anthropologues-généticiens, le concept de races serait un mythe. La séquence d'ADN du chimpanzé et de l'homme sont identiques à **99 %** ! L'ADN est identique à **99,9** % pour tous les humains. Les recherches archéologiques, l'étude anthropologique des crânes et les recherches sur l'ADN ont confirmé la théorie **"Out of Africa":** que l'homme viendrait d'Afrique . Les différences d'apparence étant causées par l'exposition prolongée à des conditions extérieures lors de flux migratoires.

Initié, déjà vers 1875, par George Darwin, fils de Charles Darwin, les études patronymiques en génétique vont vraiment prendre leur essor quand les progrès dans le domaine de la génomique vont permettre de retracer la transmission génétique de père en fils en utilisant la carte génétique du chromosome Y. Les professeurs Skorecki et Hammer vont poursuivre des études plus poussées pour aboutir en 1997 à une théorie selon laquelle un marqueur déterminé serait plus présent chez les hommes descendants d'une même famille que dans le reste de la population et qu'une lignée commune pourrait s'être strictement conservée depuis des milliers d'années.

En étudiant son patronyme, le professeur Bryan Sykes parvint à des résultats positifs avec seulement quatre marqueurs du chromosome Y, démontrant ainsi que la génétique pouvait ouvrir des possibilités de méthodes de recherches insoupçonnées jusque là pour la généalogie et l'histoire.

En avril 2000, les premières propositions commerciales de tests génétiques pour la généalogie apparaissent. Le concept de Sykes d'étude de patronymes se développa quand le résultats de tous ces chercheurs furent étendus à des généalogistes nova-

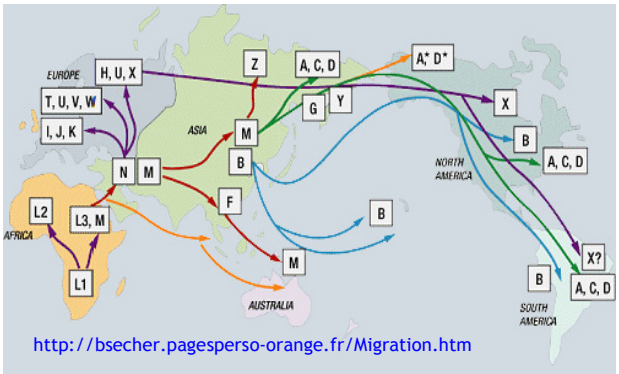

http://bsecher.pagesperso-orange.fr/Migration.htm

teurs du monde entier.

Lignages paternels

Les deux tests de généalogie génétiques les plus fréquents sont le test Chromosome **Y ou ADN-Y** (Ligne paternelle) et le test **ADN-Mitochondrial** (ligne maternelle).

Il s'agit de comparaisons de certaines séquences de l'ADN pour des paires d'individus. Cela permet d'estimer la probabilité que ces individus partagent un ancêtre commun de la ligne paternelle dans les limites du raisonnable.

Les marqueurs STR et SNP permettent de différencier entre les ancêtres récents (haplo-type) ou anciens (haplo-groupe) respectivement.

Tous les hommes descendant d'un ancêtre commun posséderont les mêmes répétitions de marqueurs STR . Le chromosome Y n'est présent que chez les individus mâles d'une population. Les marqueurs SNP permettent de situer un individu dans des groupes et des lieux géographiques d'où sont originaires certaines signatures génétiques.

Lignages maternels

Les femmes et les hommes ont la possibilité d'étudier leur lignées d'ancêtres maternels a l'aide du test ADN mitochondrial (ADNmt) pour la recherche d'ancêtres récents d'origine maternels ou identifier un haplo-groupe maternel d'une personne. Elles commencent à faire un test d'ADNmt pour retracer leur lignage par leurs mères. Il est fréquent que des femmes intéressées par leur lignage paternel demandent à leur père ou frère de leur donner un échantillon pour un test AND-Y.

L'analyse de l'AND-Mitochondrial(ADNmt) ne permet pas d'identifier à 100 % un individu, mais permet d'exclure une hypothèse, car cet ADN ne présente pas assez de variabilité dans les populations. Il y a On a environ 1 chance sur 2000 que deux personnes non apparentées présentent le même ADNmt.

Seul problème dans ce cas précis, s'il y a eu quelques infidélités parmi nos mères et grand-mères, les porteurs masculins du même patronyme n'aurait pas la même ADN-Y. C'est aussi le cas des enfants adoptés à la naissance ou échangés par erreur à la maternité.

Pour ceux qui voudrait en savoir plus, je recommande le documentaire de France 5 **[Pistés par nos gênes]**:

(Video en 4 parties) dont l'adresse internet est citée ci-dessous.

Source:Wikipedia

http://www.dailymotion.com/video/x1lug7_pistes-par-nos-genes-partie1_tech#

Biographie du Docteur Philippe Ducasse — Bernard Maurice

PHILIPPE DUCASSE (1749-1816)

Fils de Pierre Ducasse et de Marie Tavalor, Philippe Ducasse naquit à Longwy, en Meurthe et Moselle, France le 2 juillet 1749. Chirurgien Major de la place de Longwy, il émigra à l'île de France sur le vaisseau "La Normande" en 1768 et s'établit dans le district de Rivière Noire qui venait juste de former un quartier distinct, ayant été séparé des Plaines Wilhems. A cette époque, Rivière Noire se composait déjà de plusieurs habitations entre autres celles des familles Séligny, de Chazal, Maissin etc… que mentionne Bernardin de St Pierre au cours de ses randonnées à travers l'île.

Le Docteur Ducasse habita la région appelée Les Plaines St Pierre. En 1788, d'après le recensement effectué dans ce district, il était propriétaire d'un terrain et d'une habitation d'une contenance de 142 arpents dont 60 étaient cultivés probablement de manioc et de patates. Le sol dans cette région de l'île était propre à ces cultures tout aussi bien qu'au café et au coton. Comme toute autre plantation, des esclaves y étaient également attachés et 14 esclaves étaient recensés sur la plantation Ducasse. Maître en chirurgie juré

Suite page 7

1er FÉVRIER Le Temps d'un hommage — Bernard Maurice

Trois-Cavernes: Refuge de Marrons et lieu de quarantaine

À l'occasion des célébrations du 172e anniversaire de l'Abolition de l'esclavage, seront ajoutés au Morne et aux quelques autres sites déjà identifiés, deux nouveaux lieux de Mémoire qui viennent d'être reconnus par le **National Heritage Trust Fund** (NHTF) comme ayant abrité des Marrons : Trois-Cavernes, dans les environs de Médine, et l'Ile Plate.

Situé dans un champ de cannes, à proximité de la côte ouest de l'île, à environ un 1,5 km de la montagne du Rempart, et caché par des buissons qui ne laissent en rien deviner son existence, le site de Trois-Cavernes consiste en un tunnel sous-terrain de laves de couleur gris métallique divisé en trois parties. De la première décennie du XIXe siècle, époque de laquelle date le compte rendu du capitaine de vaisseau et explorateur Matthew Flinders, jusqu'à nos jours, le site aurait conservé intactes ses caractéristiques archéologiques, indique un rapport de l'université de Maurice, Maroon Slave Archaeological Investigation Project, commandité par le NHTF, et qui sera rendu public bientôt. Dans l'entrée d'un des tunnels, un ruisseau court sur plus d'un demi-mile - selon la description qu'en a faite l'explorateur Matthew Flinders -, sans trouver d'issue, qu'il suppose toutefois être un quelconque étang près de la mer. Initialement, suppose-t-il encore, les deux autres cavernes ne faisaient manifestement qu'une avec la première, jusqu'au jour où l'effondrement d'une partie du plafond l'aura divisé en plusieurs cavernes. L'un des tunnels, d'une largeur de huit à dix mètres et dont la hauteur permet de se tenir debout, s'étend en une course sinueuse sur plusieurs centaines de mètres.

Une trentaine d'années avant la visite de Trois-Cavernes par Flinders, cette partie de Plaine Saint Pierre, toujours selon l'explorateur, était recouverte par une forêt, alors que les cavernes avaient été occupées pendant quelque temps par une cinquantaine d'esclaves, après que ceux-ci eurent perpétré une série de meurtres qui avaient consterné les habitants des environs. Leur retraite dans la troisième caverne avait été découverte par un homme qu'ils avaient laissé pour mort, mais qui avait néanmoins réussi à donner des informations aux officiers de justice, qui prirent alors en chasse les esclaves marrons. Ceux-ci, à l'exception de deux qui seront tués au cours de la bagarre, seront rattrapés et arrêtés par les soldats, " à la grande joie de tout le district ", dit Flinders, alors que les soldats, pour leur part, feront état de deux blessés. Une partie de la suite du récit de Flinders tient quelque peu du scénario de film d'aventures et s'achève curieusement sur la description du crâne du chef des Marrons, tué au cours de la poursuite, et dont la forme était, dit-il, " la plus singulière qu'il ait

jamais vue "... À cette époque, poursuit-il, on pouvait voir de chaque côté de la caverne de petits enclos de forme oblongue en cailloux - vraisemblablement les sépultures des esclaves en question - dans quasiment le même état où ils avaient été alors laissés.

Voir en page 10 l'article sur le cimetière Ducasse dans l'ouest de l'Ile Maurice, adapté d'un article de Bernard Maurice.

Suite de la page 6

du siège royal de l'île de France, Philippe Ducasse faisait partie des notables de ce district où il exerça ses fonctions d'officier de santé. Il était également membre du conseil municipal où il fut l'agent national sous le mairat de Genève et ses officiers municipaux, Desmoulins et Fortier. Le 29 décembre 1810, alors qu'il résidait au quartier de Tamarin, le Dr Ducasse prêta serment d'allégeance au nouveau gouvernement.

De son épouse Gertrude, originaire de l'île Bourbon, Philippe Ducasse laissa plusieurs enfants dont Charles, greffier du Tribunal de paix du canton de Rivière Noire marié à Marie Jeanne Pitt, Joseph commerçant marié à Aimée Eugénie Serret tous deux décédés à Madagascar, Pierre, cultivateur marié à Jeanne Eulalie Glaude, Jean Baptiste marié à Amélie Cauvet, Françoise Victoire qui laissa plusieurs enfants de Jean Marie Frichot et Philippe, officier de marine, marié à Virginie Lambert, ces derniers étant les grand parents de Louis Victor Ducasse, avoué et plus tard maire de Port Louis d' où postérité. La fille de Charles Ducasse, Charlotte Polymnie avait épousé au Port Louis l'artiste peintre et photographe Alfred Richard connu pour ses grands talents et auteur de plusieurs oeuvres dont une magnifique copie modifiée de La Pêche Miraculeuse du peintre français Jean Jouvenet, qui se trouve au dessus de l'autel gauche de la Cathédrale St Louis.

Le Docteur Ducasse était une personnalité fort appréciée dans son entourage. Il mourut à l'âge de 66 ans le 14 avril 1816 à Rivière Noire dans le canton appelé Les Plaines St Pierre. Il fut inhumé dans un site naturel appelé Les Trois Cavernes qui faisait partie de ses terres. Sa tombe n'est plus visible de nos jours. Elle pourrait avoir été enfouie avec l'affaissement des voûtes dû aux intempéries.

Rechercher Plus Facilement Ses Racines

Les dépouillements systématiques d'actes des registres paroissiaux, d'état civil, notariaux ou de tables décennales

Le **dépouillement** est la transcription partielle d'un acte, et non pas la transcription intégrale. Seuls sont relevés les éléments suivants :

Type d'acte : naissance, mariage décès, divers

Cote :

- lieu où est conservé le registre

- N° de registre et de folio

NOM

Prénoms

Nom et prénoms des parents

Eventuellement nom des parrains et marraines ou témoins

Observations diverses succinctes

Les logiciels utilisés : NIMEGUE (gratuit), EXCEL

Le but des dépouillements est de constituer une base de données libre d'accès et gratuite.

La recherche s'effectue dans l'ensemble de la base, toutes localités confondues, par patronyme et par type d'acte, indépendamment du sexe, qu'il s'agisse de nouveaux nés, d'époux, d'épouses, de décédés, ou d'intervenants divers (pour les actes notariés)

La recherche fait ressortir les éléments relevés et renseigne les chercheurs sur l'existence d'un acte relevé dans un registre ou un microfilm.

Voir les exemples ci-dessous.

Ainsi donc le travail de dépouillements systématiques est primordial pour rechercher un acte dans les registres numérisés par nos soins ou existant aux Archives Nationales de l'Ile Maurice ou dans d'autres centres comme celui des Archives Nationales d'Outre Mer (ANOM) à Aix-en-Provence [France] , dans les microfilms conservés chez les Mormons ou au Centre d'Accueil des Archives Nationales (CARAN) à Paris [France]

Les avantages: les registres ne sont plus manipulés et sont donc préservés ; les recherches s'effectuent très rapidement sur l'ensemble de la base de données du CGMR ne prend que quelques dizaines de secondes,

http://www.cgmrgenealogie.org/actes/index.php

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

La tâche est immense mais exaltante. Nous offrons ce travail de mémoire à tous ceux qui recherchent leurs racines. C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à votre esprit d'entraide.

Votre investissement sera à la mesure de votre temps libre et de votre disponibilité. Il n'est pas imposé de quota ni de délai. Souvenez-vous que les petits ruisseaux font des grandes rivières, et celles-ci deviennent fleuves.

Une équipe de dépouilleurs confirmés est à votre disposition pour tous aspects techniques.

Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette belle aventure, merci de nous envoyer un mail à l'adresse suivante :

Henri Maurel

imaugen_data-owner@yahoogroupes.fr

(attention : un « _ » entre imaugen et data) d'autres précisions vous seront communiquées.

Nous vous remercions bien vivement par avance.

EXEMPLES

Acte de naissance/baptême

O à Cathédrale St James (MUS) le 09/03/1952 Diocèse de Maurice St James Cathedral 1902-1957_Acte N° 0519
de APPADOO Georgette Maria (F)
- Fa de APPADOO Wilfred Chauffeur
- et de APPADOO Miriam

Acte de décès/sépulture

† à MDG_Province de Tamatave (MDG) le 03/05/1904 Concerne: ***TAMATAVE***
Photo 129 ¤ Source ANOM 1DPPC 5451 Acte N° 72
de MAUREL Henri Edgard Evenor (M)
dcd à bord de l'OXUS, en rade de Tamatave Courtier
originaire de MUS Rivière du Rempart, né (e) le 07/01/1856

Suite page 8

Suite de la page 7

- Fs de MAUREL Marie Antoine dcd
- et de HODOUL Josèphe Marie Euphrasie dcd

Acte de Mariage

X à St Clement (MUS) le 10/01/1893 Diocèse de Maurice St Clément 1881-1969 Acte N° 029

de BEAR John (M) dom. Curepipe originaire de Chesterfield, England

- Fs de BEAR Thomas

et de CHAMBERLAIN Anne Marie (F) Dom. Curepipe originaire de London

- Fa de CHAMBERLAIN Daniel

Membres d'honneur

Suite à la recommandation du Comité exécutif, le statut de membre d'honneur a été conféré à:

- **Gérard Yves Heeraman**
- **Henri Maurel**

pour services exceptionnels rendus à l'association.

Nous leurs disons ainsi la gratitude de tous les membres pour leurs engagements remarquables depuis la formation du CGMR.

LA DEMANDE DE CITOYENNETÉ DE FREDERICK SCHLUSSER

UN GERMANO-RUSSE À L'ÎLE MAURICE

Dr. Marina Carter

La série "Home Office [HO]" des Archives Nationales Britanniques à Londres, Royaume-Uni contient un certain nombre de documents de naturalisation des personnes nées ou résidant à l'île Maurice.

Ces documents fournissent des informations précieuses sur les liens familiaux des immigrants dans l'île et soulèvent des questions intéressantes sur la nationalité et la citoyenneté.

Un exemple d'un de ces documents, concerne un marchand d'origine russe d'ethnie allemande qui s'est installé à l'île Maurice et y a épousé une dame «anglaise». Ce document est transcrit ci-dessous:

Mémoire soumis par Frédéric Schlusser de Port-Louis en l'Ile Maurice, Marchand

Que l'auteur de ce mémoire est né à Saint-Pétersbourg le 28 Octobre 1813 de parents allemands.

Que l'auteur de ce mémoire a résidé en Angleterre en 1833 quand il est entré dans les affaires et il a continué d'y résider jusqu'en l'année 1843 quand il a quitté ce pays et se rendit en Inde où il a résidé dans la présidence du Bengale jusqu'à l'année 1847 exerçant une activité économique en tant que commerçant général et que, dans l'année 1847, il alla s'établir à Port-Louis en l'île Maurice précitée et qu'il a continué à y résider et à continué d'exercer comme marchand général en partenariat avec M. Thomas Mullins Hampden, un Anglais.

Que l'auteur, pendant son séjour à Maurice, a épousé une dame anglaise et a un enfant.

Que l'auteur de ce mémoire s'étant installé à l'île Maurice a l'intention d'y résider et de réaliser ses activités commerciales de façon permanente.

Et l'auteur étant un étranger, est soumis, de par la loi française en vigueur, à de nombreuses restrictions et inconvénients qui sont particulièrement désavantageux pour les personnes dans les affaires auxquels il ne serait pas assujetti en vertu de la loi anglaise et est également privé de la plupart des privilèges de cette Constitution.

C'est après avoir épousé une dame anglaise et ayant résidé pendant tant d'années en Angleterre ou dans certaines de ses dépendances; étant lié et ayant développé un attachement à son Gouvernement et sa Constitution et ayant l'intention de résider de façon permanente et de faire des affaires dans une de ses colonies, où il a établi une relation de famille anglaise; et désireux de posséder des navires et des établissements dans ladite île, il désire être libéré des handicaps de la loi française et obtenir les avantages de la loi anglaise. Il est désireux d'acquérir tous les droits et les capacités naturelles d'un sujet né britannique.

Signé Frederick Schlusser, Juré à Guildhall à la Cité de Londres, ce 1er juillet 1850.

SOURCE NA HO 45/3206

Frédéric Schlusser s'étant marié , et ayant eu au moins un enfant né dans l'île, peut encore avoir des descendants à l'île Maurice. Peut-être quelque recherches supplémentaires sur les registres d'état civil jetteront un éclairage supplémentaire sur l'identité de son conjoint et l'enfant/s, l'existence et les noms des descendants possibles sur l'île aujourd'hui.

Dr Marina Carter, Honorary Fellow, CSAS , University of Edinburgh, Edinburgh, UK

Note de l'éditeur: 3 filles de Frederick **SCHLUSSER** et Louisa Elphida Ephigénie **N.** baptisées à la Cathédrale St James: Camille Iphigénie (avant 1949), Louisa Evelina (o 13-06-1849) Olga. (o 02-08-1851). (Patronyme de la mère non-cité comme dans la plupart des actes de baptême Anglicans et Presbytériens.

Statistiques

Base de données Hors ligne:

267 216 actes dont :
160 729 Naissances/Baptêmes
40 265 Mariages
61 089 Décès/Sépultures
5 133 Actes divers

Base de données en ligne:

83 059 actes dont :
20 579 Naissances/Baptêmes
7 394 Mariages
50 408 Décès/Sépultures
4 678 Actes divers

Visiteurs: 120,395

La prochaine édition du CGMR INFO

Comment participer?

il vous suffit d'envoyer par email un document (texte, photographie etc.) ***inédit*** (c.a.d. jamais publié) à l'adresse suivante : **newsinfo@cgmrgenealogie.org**.

Document texte

Le document (600 mots maximum) doit être en format txt, (Editeur simple) sans formatage. *Il n'est pas nécessaire de pré-formater le document car cela compliquerait la mise en page.* **Police** : Times New Roman

Graphiques

Les photographies et les documents scannés doivent être numérisés en grand format **jpg** et sans compression. Si le fichier est trop lourd, utilisez http://www.transferbigfiles.com/ pour l'expédition. Si vous le voulez, vous pouvez inclure une photo personnelle format passeport à être inclus avec votre article.

"Les Visages de Famille sont des Miroirs Magiques" - (Clancy Philippe)

En regardant les gens qui nous sont apparentés, nous voyons le passé, le présent et l'avenir. "Cette citation de Gail Lumet Buckley n'a jamais été aussi vraie pour moi que dans les deux derniers mois. Vous vous souviendrez que dans notre édition 2011 août de ce bulletin, j'ai écrit au sujet d'un lien historique entre la Madeleine Philippe (née Paruit) * et Les Rangeardières, une résidence de campagne à Saint-Barthélémy, près d'Angers en France.

En Octobre, j'ai passé trois jours aux Rangeardières en tant qu'invité des propriétaires actuels, Monique et François Catta. Propriété des ancêtres de Madeleine, cinq générations en amont de 1807 à 1819. La famille a ensuite inclus Claude Valentin Paruit, sa femme Agathe , leurs fille Valentine, et leurs deux fils Auguste et Henry. Claude Paruit a été une figure très importante avant et pendant l'ère napoléonienne. En fait, Claude et ses deux fils ont combattu dans la Grande Armée pendant la campagne de Russie et de la bataille de Waterloo. Auguste et Henry étaient des enfants soldats, âgés seulement de 17 et 16 ans à l'époque.

Tout en écoutant Monique et François Catta, sur les nombreux événements qui ont eu lieu aux Rangeardières, on ne peut que ressentir ces relations vibrantes qui existaient chez les propriétaires respectifs et leur impact culturel sur la société française à

En haut: Les Rangeardières, **à droite:** Clancy Philippe aux Rangeardières, pensif.

Les Paruits ont été bien liés à la société culturelle française de l'époque; René Bazin, membre de l'Académie Française, et Victor Pavie, reconnus et respectés dans le monde littéraire tout comme Victor Hugo et Lamartine étaient reçus et hébergés aux Rangeardières. J'étais donc en excellente compagnie.

Les Paruits ont été proches avec Napoléon Bonaparte. Tant et si bien que, lorsque Napoléon Bonaparte a été vaincu à Waterloo et que les Royalistes cherchaient à se venger en exécutant les Bonapartistes, Claude Paruit quitta l'Alsace pour échapper à leur attention. Ses fils, Auguste et Henry, ont eux fuit à l'Ile Maurice , déjà "Mauritius" depuis plusieurs mois.

Madeleine me laisse cet incroyable héritage dont je lui suis extrêmement reconnaissant: ma présence aux Rangeardières en ce moment et qui me permettra de transmettre à l'avenir ces instants patrimoniaux à nos enfants et petits-enfants. Cette expérience incroyable m'a également donné une nouvelle perspective sur la vie; de ce que nous sommes tous, une très petite partie dans la continuité de la vie.

Pendant mon séjour aux Rangeardières, je ne pouvais m'empêcher de me reconnecter avec le passé, présent et futur. Le grand jardin ainsi que des extensions à la maison d'origine, dans Les Rangeardières ont été conçus et construits par les Paruits. Tout en restant assis dans la véranda ouverte donnant sur le jardin, je ne pouvais pas m'empêcher de songer à l'époque, où les ancêtres de Madeleine y vivaient.
Pour citer Antoine de Saint-Exupéry: ". Celui qui a disparu, de sorte que nous chérissons sa mémoire, demeure avec nous, plus puissant, et même, plus présent que l'homme vivant»

Plus encore, parce que Monique Catta (propriétaire actuel des Rangeardières) est la petite nièce d'Antoine de Saint-Exupéry.
Mon séjour aux Rangeardières a laissé en moi une empreinte inoubliable, avec Madeleine plus que jamais spirituellement présente en moi.

Note: Ma femme Madeleine nous a quitté en février 2011 après un combat de cinq ans contre le cancer.

La Domestique Créole Abandonnée

Esclave affranchie ? Sûrement.

Née sur l'île Maurice, cette femme décédée à 99 ans repose à Miséricorde.

Qui nous racontera l'histoire de **Constance Noaille** ? Qui nous emportera de l'île Maurice à Nantes dans ce 19e siècle en pleine atmosphère coloniale ? Mystère et boules de gomme. Le nom de Constance Noaille est lisible sur le vieux registre du cimetière Miséricorde avec cette mention « *créole de l'île Maurice, femme de chambre* ». Sa tombe a été découverte par Éric Lhomeau, qui arpente régulièrement ces lieux. Toute rouillée, on peut y lire son nom et la date de sa mort, à 99 ans, le 13 février 1896. Cette « domestique » a donc vu le jour en 1798.
On sait aussi que son « maître » était François-Xavier Le Lasseur de Ranzay. Nul doute que celui-ci ait offert à Constance Noaille cette « concession à perpétuité ». La femme créole devait être trop pauvre pour s'offrir pareille sépul-

ture. Elle a été enterrée dans le carré des protestants, ce qui exclut donc qu'elle ait été baptisée selon le rite catholique. « *C'est sans doute une fille d'esclave qui a été embarquée afin de devenir femme de chambre* », note Éric Lhomeau, auteur d'un guide sur ce cimetière. Pour mémoire, l'esclavage a été aboli en 1848. Octave Cestor, conseiller municipal chargé des relations Nantes-Afrique Caraïbes, est heureux de pareille découverte. « *Je pense qu'il devait s'agir d'une esclave affranchie* », indique t-il. Pour celui qui est aussi président de l'association Mémoire d'outre mer, « *la collectivité doit s'occuper le plus rapidement possible de la sépulture abandonnée. Ceci est un patrimoine mémoriel.*
Il doit entrer dans notre réflexion et nos actions par rapport à la mémoire de la traite négrière ».

Commerce triangulaire
Le conseiller va plus loin en précisant qu'il compte inclure « *cette tombe dans un parcours de la mémoire entre le château des ducs et le Quai de la Fosse. Car nous allons ajouter des explications et des cartels auprès des noms de rues ou de place qui ont un rapport avec l'histoire de la traite* ». Entre le château, le cimetière et le quai, la silhouette d'un triangle se dessine et

La tombe au cimetière Miséricorde ou le Nantais, Eric L'Homeau a déposé une fleur en hommage à cette femme abandonnée.

la symbolique devient frappante avec ce que l'on surnommait le « *commerce triangulaire* ». En attendant, la mémoire de Constance Noaille, domestique créole au 19e siècle à Nantes, est en passe d'être retrouvée. Rien que pour ça, c'est une très belle nouvelle

Stéphane Pajot

Note de l'éditeur: L'esclavage a été aboli a l'Ile Maurice le 1er février 1835

NANTES

vendredi 30 octobre 2009

INEDIT.

Constance Noaille (1798-1896) vivait au 13 rue Gresset en centre-ville de Nantes

Publié avec l'aimable autorisation de monsieur Stéphane Pajot

Transcription de l'acte de Mariage de Mohamed et Rose, le 16 novembre 1798, Port-Louis, Isle de France.

Dès le début de la colonisation française des musulmans vinrent s'établir à l'Isle de France. Beaucoup étaient matelots, désignés sous le nom de lascars, d'autres étaient maçons, charpentiers, forgerons. Ils travaillaient dans les chantiers du Port Nord-Ouest, le Port-Louis actuel, alors en pleine expansion sous l'impulsion de Mahé de La Bourdonnais. Beaucoup venaient des comptoirs français des Indes, un petit nombre venait d'Arabie ou du golfe Persique, tel Mohamed, forgeron, natif de Bassora, dont l'acte de mariage avec Rose (1), esclave indienne affranchie, daté du 16 novembre 1798 est transcrit ci-après.

Acte Original en Page 1

*L'An sept de la République française une et indivisible, le vingt six brumaire après midi, en la maison commune du port nord ouest Isle de France et devant moi officier public soussigné se sont présenté Mohamed, maréchal demeurant rue de moka, natif de Bassora, âgé d'environ trente deux ans, fils de feu **assen** et de **Fatmé**. D'une part.*

Et Rose Indienne, affranchie par Michel Grech, ainsi qu'elle m'en a justifiée, demeurant aussi rue de Moka, agée d'environ vingt cinq ans, fille de Sec Copaye et de ombotti, d'autre part.

Lesquels assistés des témoins cy après nommés m'ont requis de recevoir leur déclaration de mariage après avoir fait lecture de l'acte de publication de leur promesse de mariage faite par Boudret officier public de cette Commune le dix brumaire et attendu qu'il n'existe aucun empêchement, j'ai reçu la déclaration des comparants, et j'ai prononcé au nom de la Loi que mohamed et rose sont unis en mariage. Le tout en présence de Michel Grech, Demeurant à La Plaine Verte, de Paul pitchen, Chef des pions, de Jacques Denis pitchen, Ecrivain du gouvernement, Demeurant au Camp malabar et de Claude Colin, garde de la municipalité, tous majeurs et domiciliés en ce port, dont acte.

Et ont signé, Excepté la comparante qui a déclaré ne savoir écrire, ainsi que le comparant.

Sig. J. Denis Pitchen Colin M. Grech P. Pitchen Amelin officier public

SOURCE: Registre Port-Louis KA 129
Photo DSC_4730 (CGMR)

Note: (1) à cette époque où la majorité de la population de l'île était catholique, l'assimilation des indiens tamouls et des musulmans à la religion dominante se faisait de manière progressive et ces derniers se fondaient à terme dans la population libre de couleur. Cependant certains conservaient leur culture et religion ancestrale, même si leur prénom était chrétien, ce qui semble être le cas de Rose, dont les parents Sec Copaye (Sheik Kopay ?) et Ombotti (probablement un prénom Tamoul) notamment le père devaient être de confession musulmane.

Petits Cimetières Privés de l'île Maurice

Il existait autrefois un cimetière privé aux Plaines Saint Pierre dans le district de Rivière Noire sur l'habitation du Sieur Philippe Ducasse (1749-1816), Maître en Chirurgie juré du siège royal de l'île de France.

Cet endroit, un site naturel, connu comme « Les Trois Cavernes » a été très fréquenté autrefois. Ces tunnels de lave partiellement effondrés ont été visité par de nombreux voyageurs de l'époque dont Matthew Flinders qui en a fait une description en 1806. C'est-à-dire 10 ans avant le décès de Philippe Ducasse survenu le 15 avril 1816.

Plus tard, l'historien Ferdinand Magon de St Ellier fera une description assez précise de ces grottes. Surtout celle où se trouve le tombeau de Philippe Ducasse au milieu d'un petit ruisseau souterrain. Il raconte que cette grotte était le lieu où Mr. Ducasse aimait à recevoir ses amis, organisait des banquets splendides probablement à la lumière de torches sous des voûtes couvertes de stalactites. Il avait choisi comme dernière demeure ce lieu où il avait passé tant de moments agréables. Ses dernières volontés furent respectées.

Photo prise par Henri Medan en avril 2012

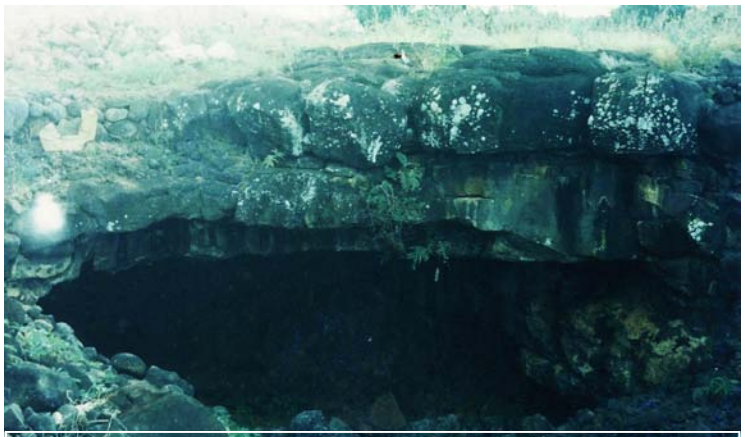

Photos prise par Andrew Mc Intyre et Bernard Maurice en 1996

Le récit du Baron D'Unienville abonde dans ce sens décrivant le site des Trois Cavernes dépeint le tombeau comme un massif en maçonnerie ressemblant à un autel. Entretemps, la voûte s'est affaissée et l'accès au tombeau est devenu quasi impossible.

Vue aérienne de Cascavelle, site naturel "Les Trois Cavernes"

En 1838, le capitaine Wise donnait encore des précisions sur ce site naturel et parlait encore des trois cavernes dont celle du docteur Ducasse avec deux entrées.

Au fil des années, les voûtes se sont effondrées aidés par la nature quand ce ne sont par les fouilles probables de chercheurs de trésors ou sous le poids des bulldozers de la sucrerie toute proche. Le tombeau du docteur Ducasse, ou ce qu'il en reste, s'y trouve toujours sous un amas de pierres sans doute.

Ce site, aujourd'hui presque invisible, (voir photos ci-dessus) se trouvait à droite de la Route A3 en direction de Rivière Noire juste après la jonction avec la route de Flic en Flac, non loin du village de Cascavelle. Il y a toujours une entrée de grotte (sans aucun rapport avec les Trois Cavernes) visible de la route ou de biens pensants ont érigé un lieu de culte.

Lire aussi l'article de Bernard Maurice sur les Trois Cavernes en page 6

Cercle de Généalogie Maurice-Rodrigues
(CGMR)

MSIRI Quarters,
Réduit,
Republic of Mauritius.

Certains articles originaux ont été traduits en français par nos soins pour faciliter la lecture de nos lecteurs francophones. Nous avons essayé autant que possible de respecter l'esprit des articles originaux.
Nous vous remercions de votre compréhension.

Ont contribué à la rédaction:

Dr Marina Carter
Jean-Claude Dantier
Henri Maurel
Bernard Maurice
Henri Medan
Stéphane Pajot
Clancy Philippe
Claude Rossignol

IMAUGEN: Imaugen@yahoogroupes.fr

CGMR: admin@cgmrgenealogie.org

Le CGMR est présent sur le web

Site web: http://www.cgmrgenealogie.org/

Base de Données en ligne:http://www.cgmrgenealogie.org/actes/

Forum d'entraide: http://fr.groups.yahoo.com/group/Imaugen

Cimetières de l'Ile Maurice — St. Martin

Photo: Gérard Yves Heeraman

L'entrée du Cimetière Juif à St. Martin.

Dans le cimetière de St Martin géré par le Conseil de district de Rivière Noire, Il y a 128 tombes juives dont celui de Isia Birger (1908-1989).

En 1940, 1670 réfugiés juifs d'origines diverses qui fuyaient le régime nazi ont été déportés de la Palestine où ils étaient arrivés par les autorités britanniques qui leur ont refusé le droit d'asile et déportés à l'Ile Maurice.

Les années de guerre furent très difficiles à cause d'une détention dans des conditions précaires à la prison de Beau-Bassin. Le climat eut bien vite raison de ceux dont la santé n'était pas florissante.

Au départ, il y avait 127 tombes. Isia Birger, né en Lituanie en 1937 avait émigré à Maurice. Comme il a été le seul juif dans l'île, il est devenu le pont entre les autorités britanniques et les déportés.

A son décès en 1989, il fut lui aussi inhumé dans ce cimetière juif de Saint Martin. Une 128ème tombe fut ainsi ajoutée.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire, en partie ou intégralement ce document de quelque façon que ce soit sans la permission du Cercle de Généalogie Maurice— Rodrigues. Ile Maurice, mai 2012